



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **4 novembre 2019**

Délibération n° 2019-3894

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Mions**

objet : **Renouvellement d'un réseau d'eau potable entre le captage Sous la Roche et le réservoir d'eau du Chatanay - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau**

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Crimier

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

Conseil du 4 novembre 2019**Délibération n° 2019-3894**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commune (s) : Mions

objet : **Renouvellement d'un réseau d'eau potable entre le captage Sous la Roche et le réservoir d'eau du Chatanay - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction eau et déchets - eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Ce projet fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

I - Contexte

Le projet de renouvellement d'un réseau d'eau potable entre le captage "Sous la Roche" et le réservoir d'eau du Chatanay à Mions fait partie du programme de gestion patrimoniale de la Métropole de Lyon qui vise à réaliser des opérations de renouvellement des réseaux d'eau potable qui présentent un risque pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable du territoire.

La canalisation d'eau potable qui assure la liaison entre le captage "Sous la Roche" et le réservoir d'eau du Chatanay à Mions est vétuste. Cette canalisation en fonte grise, posée en 1965, présente des risques de casse.

Afin de sécuriser l'alimentation en eau potable de ce secteur, il convient de procéder au remplacement de cette canalisation.

II - Description du projet

Le projet consiste à renouveler 905 mètres linéaires de canalisation en fonte grise de diamètre 200 mm par une canalisation en fonte ductile de mêmes caractéristiques techniques.

À cet effet, des études préalables et des investigations complémentaires destinées à caler techniquement le projet ont été effectuées en 2019. Toutes les autorisations de travaux dans les emprises privées sont désormais obtenues et les travaux peuvent être engagés.

Les travaux de renouvellement de la canalisation seront exécutés en 2020.

III - Coût financier

Le coût total du projet s'élève à 370 000 € HT à la charge du budget annexe des eaux en raison de l'individualisation partielle de 37 330 € HT à partir de l'autorisation de programme études.

Les frais de fonctionnement de l'ouvrage seront à la charge du délégataire en charge de l'exploitation du réseau d'eau potable de la Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable assurant la liaison entre le captage "Sous la Roche" et le réservoir d'eau du Chatanay à Mions.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P20 Eau potable pour un montant de 332 670 €HT en dépenses en 2020 à la charge du budget annexe des eaux, sur l'opération n° 1P20O7090.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est porté à 370 000 €HT en raison de l'individualisation partielle pour un montant de 37 330 €HT à partir de l'autorisation de programme études.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.